

**CONCOURS INTERNE ET TROISIÈME CONCOURS
D'AGENT TERRITORIAL SPÉCIALISÉ
PRINCIPAL DE 2^e CLASSE DES ÉCOLES MATERNELLES**

SESSION 2024

Mercredi 16 octobre 2024

ÉPREUVE ÉCRITE D'ADMISSIBILITÉ :

Concours interne :

Une série de trois à cinq questions appelant des réponses courtes ou sous forme de tableaux, posées à partir d'un dossier succinct remis aux candidats portant sur des situations susceptibles d'être rencontrées par un agent territorial spécialisé des écoles maternelles dans l'exercice de ses fonctions.

3^e concours :

Une série de trois à cinq questions à réponse courte posées à partir d'un dossier succinct remis aux candidats portant sur les problèmes susceptibles d'être rencontrés par un agent territorial spécialisé des écoles maternelles dans l'exercice de ses fonctions.

Durée : 2 heures

Coefficient : 1

À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif, ni signature ou paraphe.
- ♦ Vous devez impérativement utiliser **une seule et même couleur non effaçable** pour écrire et/ou souligner. **Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée.** L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

CONSIGNES POUR RÉPONDRE AU SUJET :

Répondez aux cinq questions suivantes dans l'ordre qui vous convient, **uniquement sur votre copie**, en prenant bien soin de préciser sur votre copie le numéro de la question avant d'y répondre.

Attention : les réponses portées sur le sujet lui-même, qui n'est pas ramassé en fin d'épreuve, ne sont jamais prises en compte.

Ce sujet comprend 13 pages.

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.

S'il est incomplet, en avertir un surveillant.

Liste des documents :

- Document 1 :** « ATSEM-enseignant, travailler ensemble » (extrait) - Françoise Gillot-Gravouil, Philippe Leterme, Thierry Vasse – *CRDP Des Pays de la Loire* - 2008 - 1 page
- Document 2 :** « Ressource maternelle - Jouer et apprendre - Cadrage général » (extraits) - *eduscol.education.fr cycle 1* - 2015 - 2 pages
- Document 3 :** Fiche jeu « Le verger - Haba » - *Ludikecole* - 2015 - 1 page
- Document 4 :** « Les lignes verticales », extraits du blog *maitresse-toute-en-paillettes.com* - Dernière mise à jour : juillet 2021 - 1 page
- Document 5 :** « La PMI à l'école maternelle » - site *cotedor.fr* consulté en août 2024 - 1 page
- Document 6 :** Présentation « Faire classe dehors » - *Académie de Paris* - 2021 - 1 page
- Document 7 :** Illustrations « La classe dehors » - *Réseau Canopé* - 2021 – 1 page

Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet

Question 1 : Les fonctions de l'ATSEM (5 points)

À partir de la lecture du document 1 et de vos connaissances personnelles,

- a) Recopiez le tableau ci-dessous et complétez-le en associant à chaque fonction **2 tâches** réalisées par l'ATSEM lors **de l'accueil du matin**. Vous rédigez vos propositions de tâches sous forme de verbes d'action (exemple : « accompagner un élève aux toilettes »). (3 points)

Fonction de l'ATSEM	Tâches concrètes de l'ATSEM pendant le temps d'accueil du matin
	- -
	- -
	- -

- b) Que signifie la phrase « Ces trois aspects de la fonction sont fortement imbriqués et complémentaires les uns des autres » ? Donnez au moins un exemple pour illustrer votre réponse. (1,25 point)
- c) Quelle fonction s'exerce exclusivement sous la responsabilité de l'enseignant ? Pourquoi ? (0,75 point)

Question 2 : Les jeux en maternelle (5 points)

En vous appuyant sur la lecture des documents 2 et 3, répondez aux questions suivantes :

- a) Recopiez le tableau ci-dessous sur votre copie et complétez-le en associant à **chaque type de jeu** indiqué dans le document 2 **un exemple de compétence** développée chez l'enfant. (2 points)

Type de jeu	Exemple de compétence développée

- b) L'enseignant vous confie l'animation du jeu « Le verger ». Identifiez 2 apprentissages visés lors de cette activité. (1 point).

- c) En fin d'atelier, un élève pleure car il a perdu. En tant qu'ATSEM, quelle serait l'attitude adaptée à cette situation et comment réagissez-vous auprès de l'enfant ? (1 point)
- d) Décrivez succinctement un exemple de jeu que vous pourriez proposer aux enfants de grande section lors de la garderie du soir. Vous indiquez son type et justifiez votre choix en termes d'apprentissages. (1 point)

Question 3 : Assistance pédagogique à l'enseignant dans le cadre d'un atelier "lignes verticales" (3 points)

L'enseignant de la classe vous confie l'accompagnement de 5 élèves de petite section pour la réalisation de collage de bandes de papier dans le cadre de l'atelier.

À partir de la lecture du document 4 et de vos connaissances personnelles, répondez aux questions suivantes.

- a) Indiquez 4 compétences que cet atelier permet de développer chez les enfants. (1 point)
- b) Décrivez les tâches que vous aurez à effectuer à l'installation du groupe, pendant la réalisation des collages puis à la fin de l'atelier. (1,5 point)
- c) Dans le groupe dont vous avez la charge aujourd'hui, un élève présente des troubles moteurs. Habituellement, il est accompagné par un AESH mais celui-ci est absent ce jour. Comment abordez-vous l'atelier avec cet élève ? Faites au moins 2 propositions différentes. (0,5 point)

Question 4 : Santé des jeunes enfants : Visite médicale (2 points)

Une visite médicale est réalisée à l'école maternelle pour tous les enfants âgés de 3 à 4 ans.

À partir de la lecture du document 5 et de vos connaissances personnelles vous répondrez aux questions ci-dessous.

- a) Expliquez le sigle PMI et indiquez de quelle collectivité ce service dépend ainsi que la mission d'un service de PMI. (1 point)
- b) Combien de visites médicales auront les enfants de maternelle et sur quoi portent-elles ? (1 point)

**Question 5 : Activités périscolaires en extérieur en lien avec la pédagogie
« Faire classe dehors » (5 points)**

À partir des documents 6 et 7 et de vos connaissances personnelles :

- a) Reproduisez sur votre copie le tableau ci-dessous et complétez-le en choisissant **3 bienfaits des activités en extérieur**.

Pour développer chaque bienfait, vous proposerez **3 exemples d'activité** que vous pouvez mettre en place avec les enfants lors des temps périscolaires. (3 points)

Bienfait de « la classe dehors »	Activité périscolaire proposée à l'enfant

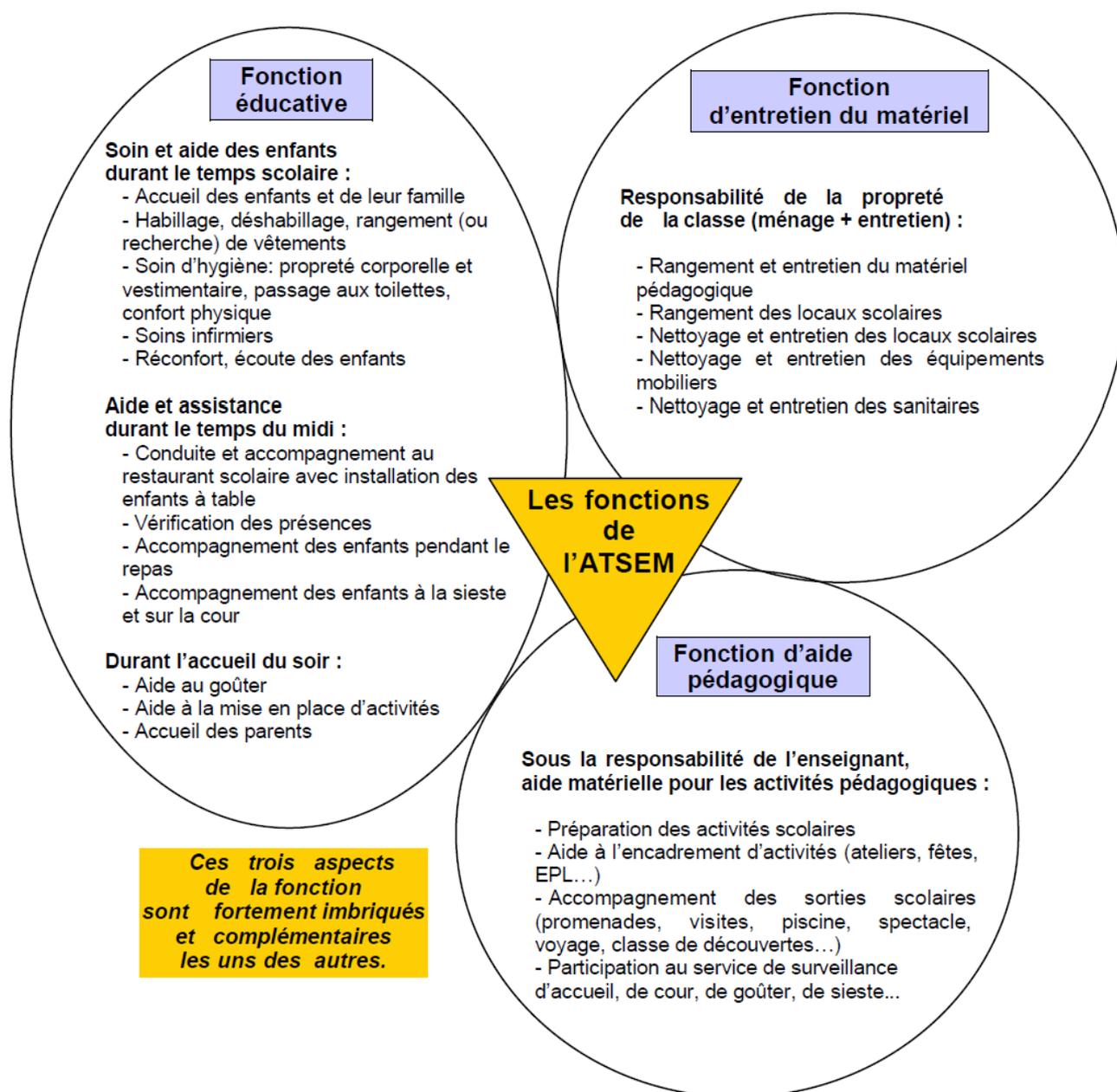
- b) Pendant la pause méridienne, vous organisez des activités en extérieur avec les enfants de grande section, dans le jardin clos de l'école. Afin d'informer les parents du déroulement et du contenu de ces activités, proposez 2 modalités d'information à l'attention des familles. (1 point)
- c) Dans le cadre d'une sortie en forêt avec l'enseignant, citez au moins 3 précautions à prendre relatives à l'hygiène ou la sécurité des enfants. (1 point)

DOCUMENT 1

Les 3 fonctions de l'ATSEM

« Les agents spécialisés des écoles maternelles sont chargés de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement à ces enfants. Les agents spécialisés des écoles maternelles participent à la communauté éducative. »
(décret n° 92-850 du 28 août 1992 : <http://admi.net/jo/19920830/INTB9200364D.html>)

(Tâches à adapter selon les contextes locaux)



Extrait de *ATSEM-enseignant, travailler ensemble*
de Françoise Gillot-Gravouil, Philippe Leterme, Thierry Vasse, CRDP des Pays de la Loire, 2008

DOCUMENT 2

« Ressource maternelle - Jouer et apprendre - Cadrage général »

Les nombreuses études menées à propos du jeu ont donné naissance à diverses propositions de classements. Ceux-ci diffèrent selon le type d'approche effectué - psychologique, éducatif, thérapeutique, etc. - ou le champ d'utilisation envisagé - crèche, école, ludothèque, établissements de soins -.

La typologie proposée dans ce document relève du champ éducatif en milieu scolaire. Elle adopte une classification des jeux sur la base des quatre grandes catégories communément retenues dans ce cadre¹ : jeux d'exercices, jeux symboliques, jeux à règles, jeux de constructions.

Dans un souci de clarification des termes et dans la perspective d'une exploitation dans le cadre spécifique de l'école maternelle, les intitulés de ces quatre catégories seront enrichis des mots-clés complémentaires communément proposés par la recherche. Ils sont proposés ci-dessous, complétés par un descriptif succinct de leur intérêt qui sera développé plus loin dans les parties qui leur sont consacrées :

- **Jeux d'exploration** (*dans ce document, cette appellation recouvre aussi les jeux d'exercices, fonctionnels, sensori-moteurs, de manipulations, d'expérimentations, de découvertes, de rencontres, de réception, d'alternances*).

L'enfant interagit avec son environnement matériel et social. Il « apprend » cet environnement, notamment les objets et leurs propriétés, au travers de l'ensemble de ses perceptions sensorielles. L'enfant découvre et entraîne son pouvoir à agir sur les choses et sur ses proches en se confrontant aux réactions qu'il suscite.

Il développe ainsi ses capacités à exécuter des mouvements ou à agir sur le monde par le geste ou par la voix.

- **Jeux symboliques** (*cette appellation recouvrira aussi les jeux d'imitation, de « faire semblant », de fiction, les jeux de rôles, de mises en scène, les jeux dramatiques*)

L'enfant commence par l'imitation immédiate jusqu'à environ 3 ans puis s'engage dans les jeux de « faire-semblant » (imitation différée). Les premiers jeux de rôles arrivent vers 4 ans, ils se prolongent vers 5 ans par des jeux de mise en scène.

L'enfant réinterprète la réalité de son vécu puis invente ses propres scénarios, en choisissant les rôles et en donnant des fonctions aux objets ; il se construit comme individu autonome et capable d'agir et de prendre sa place et son rôle social au sein d'un groupe ; il développe ses fonctions langagières dans le monologue de ses scénarios solitaires puis dans la communication avec ses pairs.

1 Piaget, Wallon, Chateau, Smilansky, entre autres.

Jeux de construction (*cette appellation recouvrira aussi les jeux d'assemblages, de fabrication*)

L'enfant utilise du matériel pour construire ou créer des objets – pâte à modeler, briques, planchettes, blocs à assembler sans ou avec emboîtement ou dispositif de liaison, puzzles, dessins, productions... - Il réalise selon ses propres choix ou selon des directives, au moyen de matériel diversifié tant dans la forme que la matière ou les propriétés. L'expérience concrète de ses capacités créatrices contribue à construire son identité individuelle et au sein du groupe.

L'enfant se confronte au monde physique et aux lois qui le gouvernent pour y acquérir de premiers savoirs. Il développe des habiletés et des stratégies pour mettre en adéquation son environnement avec ses projets.

- **Jeux à règles** (*aussi appelés « jeux de règles »*)

L'enfant joue avec ses pairs en se conformant à un cadre commun qui peut être fixe ou négocié. Il apprend à adapter ses conduites sociales et à mettre en œuvre des stratégies au service de projets ou d'objectifs. Il y développe ses capacités réflexives dans l'analyse de ce qu'il a fait et dans l'anticipation de ce qu'il envisage de faire.

Il se construit une culture des jeux, notamment par transmissions inter-générationnelles et entre pairs.

Dans un premier temps, l'enfant les pratique en solitaire et installe des règles arbitraires qui évoluent au fil du temps et s'enrichissent en dimensions sociales.

Ces quatre catégories de jeux jouent un rôle déterminant dans le développement de l'enfant, et constituent un réel levier pour ses capacités à apprendre. Elles construisent l'enfant dans ses dimensions individuelles et sociales, comme un être autonome, capable de choix et d'initiatives.

LE VERGER



Auteur : Anneliese Farkaschovsky
Editeur : Haba



1-8



10-15 min



CLIS

Domaine : compétences transversales
Type : association, coopération



Particulièrement adapté à ce niveau



Peut également convenir à ce niveau

Notes pour les enseignants

Enjeux d'apprentissage

- Dénombrer une collection
- Reconnaître les couleurs
- Accepter de jouer sans être dans l'opposition avec les autres joueurs
- Partager la victoire ou la défaite
- Faire un choix stratégique simple, dans un cas de figure (le panier), qui peut être discuté avec les autres joueurs

Remarques

Le verger est souvent présenté comme un jeu de coopération. La mécanique de coopération est néanmoins assez limitée. Ce qui change des autres jeux, c'est le fait de partager la victoire ou la défaite.



Matériel

- 1 plateau de jeu
- 40 fruits
- 4 paniers
- 9 pièces puzzle corbeau
- 1 dé

LE VERGER

Résumé des règles

LE VERGER



1-8



10-15 min

Principe du jeu

Récupérer les fruits des 4 arbres, avant d'avoir reconstitué le puzzle corbeau.

Préparation

- ✓ Installer sur le plateau de jeu, les fruits sur les arbres correspondant.
- ✓ Faire une pile à côté du plateau avec les pièces du puzzle du corbeau.
- ✓ Les paniers sont partagés entre les joueurs.

Déroulement

Le premier joueur lance le dé :

- Face couleur : prendre le fruit correspondant (rouge = cerise ; bleu = prune ; jaune = poire ; vert = pomme) et le mettre dans le panier
- Face panier = prendre deux fruits au choix
- Face corbeau = placer une pièce du puzzle corbeau sur le plateau de jeu.

Le joueur suivant procède de la même façon.

S'il n'y a plus de fruits sur l'arbre, le joueur passe son tour.

Fin de partie

- ✓ Si tous les fruits ont été cueillis, les joueurs ont gagné.
- ✓ Si le puzzle du corbeau a été reconstitué avant que les joueurs aient pu récupérer tous les fruits, les joueurs ont perdu.



Parties à découper selon les pointilles pour les coller dans la boîte de jeu.

DOCUMENT 4

Les lignes verticales (extraits)

<https://www.maitresse-toute-en-paillettes.com/post/les-lignes-verticales>

Dernière mise à jour : 16 juil. 2021

En période 2 avec les PS nous nous sommes attaqués à la ligne verticale. Nous avons d'abord observé des images.



Puis nous avons cherché des bandes verticales dans notre quotidien à l'école (en motricité, dans la classe, sur nos vêtements, dans les albums, etc.). [...]

Nous avons tracé des lignes avec les roues des voitures de la classe et de la peinture, avons laissé le rouleau nous guider pour tracer de grandes bandes verticales... [...]

Nous avons modelé des bandes verticales dans la pâte à modeler...



...et nous avons collé des bandes verticales sur le papier.

[...]

La PMI à l'école maternelle

A l'école maternelle vos enfants effectuent une visite médicale réalisée par des professionnelles de la Protection Maternelle Infantile du Département. Le saviez-vous ?



Des professionnels de la PMI (médecin, puéricultrice, infirmière et/ou auxiliaire médicale) rencontrent vos enfants à l'école maternelle pour la visite médicale. Ceux de toute Petite Section de maternelle et les plus jeunes de Petite Section bénéficient d'un bilan visuel systématique par une orthoptiste.

Les enfants de 3 ans 1/2 à 4 ans bénéficient d'un bilan de santé complet comportant :

- un dépistage visuel
- auditif
- bucco-dentaire
- un point sur les vaccinations
- un examen portant sur le développement du langage et psychomoteur.
- Si nécessaire, pour certains enfants, une visite complémentaire peut être organisée l'année suivante.

L'équipe de Protection Maternelle et Infantile du Conseil Départemental :
- Le médecin :
- L'infirmière puéricultrice :
 sera présente à l'école pour la visite médicale des enfants nés entre :

aux dates suivantes :

Pour tout renseignement avant ou après cette visite
 Service de PMI : 03 80 63 66 13

Faire "classe dehors" ! Mais pourquoi ?



Cette approche novatrice de l'enseignement consiste à sortir de la salle de classe pour enseigner autrement en se rendant régulièrement dans un espace naturel proche.

Il s'agit de permettre aux élèves d'explorer le monde extérieur tout en développant leur créativité, leur curiosité et leur compréhension de l'environnement qui les entoure. Non seulement cela fournit un cadre d'apprentissage inspirant, mais cela encourage également l'activité physique et l'exploration libre.

Faire classe dehors donne la possibilité d'enseigner des concepts de manière concrète et immédiate, plutôt que de les limiter aux murs d'une salle de classe. Les enseignants, directement en contact avec la nature, peuvent enseigner la biologie, la géologie, l'écologie et permettent aux élèves de développer un lien personnel avec la nature. Le milieu naturel est une source de jeux et d'opportunités de développement infinie.

Les bienfaits de cette pratique pour les élèves :

- Augmente le bien-être et la confiance en soi
- Réduit le stress
- Stimule la concentration et la créativité
- Stimule les capacités motrices
- Stimule l'autonomie
- Améliore les habiletés sociales et les habiletés de coopération
- Permet d'apprendre par différents canaux sensoriels = les apprentissages s'ancrent mieux dans la mémoire
- Rend l'apprentissage plus efficace par un cadre plus invitant et stimulant

« La classe dehors »

